hôpital Lozère







Catalogue de Formation

2025
2026

La notion de compétence : une réflexion toujours inachevée

Propos liminaire du Directeur.

Se former, c'est à la fois répondre aux exigences d'un service public de qualité sans cesse en évolution et pouvoir être acteur de son développement professionnel et personnel. Je suis très heureux que l'Hopital Lozère acteur majeur de la prise en charge sanitaire sur le département puisse également contribuer à la formation des professionnels de santé. A travers les formations proposées, j'ai souhaité que notre institution vous accompagne mieux. Avec des programmes adaptables, cette offre a été étudiée pour être au plus près de vos attentes. Quel que soit votre niveau, votre grade, votre fonction, nos formations sont accessibles à tous.

Il existe de réelles ressources et richesses au sein de nos services, des compétences et de l'expertise qui pourront être dès lors partagées et transmises. Vous serez formés par vos pairs, afin que soient également valorisés vos métiers, vos savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Notre organisme de formation est certifié « Qualiopi », garant auprès de vos OPCA respectifs de la qualité de nos intervenants et dispositifs.

Je vous souhaite de trouver beaucoup de satisfaction et d'intérêt dans nos formations et qu'ainsi nous participions à l'évolution des pratiques professionnelles….

Jean-Claude LUCENO

Tous nos programmes « inter-entreprise » peuvent bien sûr être adaptés en « intra-entreprise », à la carte.
Consultez-nous.

hôpitalLozère

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité à été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

Informations pratiques...Qui sommes-nous?... Comment s'inscrire ?...Ou nous trouver ?

Centre de Formation Continue de l'Hopital LOZERE

N° de déclaration d'activité 91 48 0219 48
N° ODPC : 1802
CESIM - CESU - Formation Professionnelle Continue - Préparation aux concours
Agreement INRS : SST

Nous contacter

Centre de Formation Continue de l'Hopital LOZERE
Avenue du 8 Mai 1945-48000 MENDE
Secrétariat : 04 66 49 88 76 ou 61 79
Mail : servicefc@ch-mende.fr
Horaires : 8H30-12H00 puis 13h00-17h04

Notre équipe

Directeur : Jean Claude LUCENO

Responsable administratif :
Céline ROBERT

Responsable Formation Continue
Delphine ANDRE

Secrétaires:
Anne Laurence SOMMIER
Sarah TICHIT

Equipe Pédagogique - experts :
Tous nos intervenants sont des professionnels de santé experts de leur domaine.

Directeur du CESU :
Dr TREILLE Jonathan

Ou nous trouver ?





MODALITE D'INSCRIPTION

Programmation : les formations peuvent être organisées en INTRA, dans vos locaux. Pour les formalités et programmations, merci de nous contacter. Nous pouvons également proposer des actions de formation en INTER Entreprises.

Horaires des formations : Les horaires peuvent être modulés en fonction des contraintes des établissements. Généralement nos actions de formation se déroulent de 9h à 11h45, puis de 13h00 à 17h. Les stagiaires sont conviés à arriver 10 minutes avant.

Frais de repas et déplacements : Les frais de repas et frais de déplacements des formateurs sont pris en charge par l'établissement contractant la formation. Les éléments contractuels sont consignés dans la convention de formation. Les frais de déplacements des agents sont à la charge de l'employeur.

Modalités et délais d'accès - Convention de formation : Après validation du devis le secrétariat de CFHL vous fait parvenir une convention de formation en double exemplaire, à nous retourner signée. L'envoi se fait **au moins deux semaines avant le début** de la formation. Tout parcourt débuté est facturé. Les couts s'entendent de la manière suivante : Cout jour pour les INTRA, Cout /stagiaire pour les INTER et les actions nécessitant la délivrance d'un titre, certificat, agrément, diplôme. (GSU-SST…).

Les délais d'accès aux formations seront définis en fonction de la programmation effective au moment de votre demande.

Convocation : Une convocation à remettre aux stagiaires est adressée à l'établissement (ou au particulier) au moins 10 jours avant le début de la formation.

Evaluation : questionnaire stagiaire et employeur
Attestation : Une attestation de participation à la formation, ou de réussite à la formation est délivrée à l'issue de chaque formation. Cette dernière peut être remise directement au stagiaire, ou envoyée à l'établissement employeur.

Facturation : Un titre de recette est adressé à l'établissement ou au contractant. Le recouvrement étant assuré par la Trésorerie Publique. Toute formation débutée et /ou interrompue reste due. Les tarifs sont TTC.

Tarifs de nos formations : Ils peuvent varies en fonction des actions de formations. Nous consulter.

Accessibilité PSH : Le service formation étudiera, avec la référente handicap, les possibilités d'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

Nous contacter pour plus d'information. (Secrétariat de l'organisme de formation)

BULLETIN D'INSCRIPTION
N° de déclaration d'activité 914 8002 1948
Organisme enregistré auprès de l'OGDPC sous le numéro 1802

A compléter, signer et retourner par e-mail à : servicefc@ch-mende.fr - 3 semaines maximum avant le début de la formation

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E-mail (obligatoire).....

Tél. mobile (obligatoire).....

Afin de faciliter le bon déroulement de la formation de votre agent, merci de cocher cette case si des besoins d'aménagements particuliers liés à un handicap sont nécessaires ou de contacter en amont de la formation le référent handicap : 04 66 49 88 51 / referenthandicap@ch-mende.fr

Formation choisie

Titre .....

Dates.....

Lieu.....

Tarif

Coût pédagogique _____ €

Coût des repas : 9 € x ____ jours = _____ €

Entreprise / Établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal |__|__|__|__|__| Ville .....

Téléphone .....

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom ..... Prénom .....

Service/Fonction .....

Tél. (ligne directe) ..... E-mail .....

Facturation/Règlement (Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse, merci de le préciser)

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom.....

Prénom.....

Service/Fonction.....

Email.....

Libellé de la facture .....

Fait à : ..... Le : .....

Signature et cachet de l'entreprise / l'Etablissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'HOPITAL LOZERE dans la finalité de traitement de votre demande.
Conformément à la loi «informatique et libertés», vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : servicefc@@ch-mende.fr

Notre Activité ...quelques informations et chiffres clés pour l'année 2025

Nombre apprenants formés :
Cesu : 1050
Formations inter : 83

Un taux de satisfaction :
9,57/10
sur l'ensemble de nos sessions

Des dispositifs courts de formation qui s'appuient sur la règlementation et l'expertise de nos intervenants. Une évaluation systématique de la satisfaction des stagiaires

Une équipe pédagogique composée d'intervenants tous professionnels de leur domaine d'intervention, en activité

12 thématiques de formations et la possibilité de construire des programmes sur mesure en fonction de vos besoins.

Absentéisme :
CESU :**6%**
(pour des raisons de service ou de santé ou personnel)
Formations inter : **0 %**

100 %
de réussite...

Sommaire du Catalogue de formations Consolidation et développement des pratiques professionnelles

- ✓ Soins palliatifs
- ✓ Prise en charge de la douleur
- ✓ Actualisation des connaissances Aide-Soignant
- ✓ Formation socle pour les agents de service hospitalier exerçant en EHPAD
- ✓ Tutorat des stagiaires Aide-Soignant et Infirmier
- ✓ Préparation aux concours filière para médicale
- ✓ Compétences Vaccinales des infirmiers et des pharmaciens
- ✓ Piccline Midline et PAC
  (Décret n°2023-736 du 8 aout 2023)

Prévention des risques

- ✓ PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1)
- ✓ AFGSU I et II – recyclage (Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence)
- ✓ SST (Secourisme en Situation de Travail)
- ✓ Mac SST (Maintient et Actualisation des Compétences en Secourisme en Situation de Travail)
- ✓ *SST initiale*
- ✓ *MAC SST*
- ✓ *Formation aux actes professionnel dans le cadre de l'aide médicale urgente*
- ✓ *Simulation IN SITU à l'urgence vitale*

hôpitalLozère	***Soins palliatifs***	05/03/2026

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	5 jours découpés en 2 sessions (35h)
Tarif	**- 600 € TTC/agent (hors repas)** **- 1300 € TTC/jour/groupe (estimatif)**
Objectifs de la formation	• Savoir identifier et reconnaitre une situation palliative • Savoir reconnaitre, évaluer et prendre en charge les symptômes d'inconforts physiques et psycho des patients aux différentes étapes de la maladie • Adapter une démarche d'accompagnement psycho sociale du patient et de ses proches • De redonner du sens à leur pratique et de prendre conscience de la nécessité du travail en équipe interdisciplinaire • Reconnaitre et réfléchir aux difficultés rencontrées par les soignants • Comprendre l'importance de prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre • S'exprimer par rapport à des situations vécues (satisfaction, questionnement, difficultés)
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	Cette formation n'est pas adaptée au ASH ou AS faisant fonction
Public	• Binôme privilégié : Aide-soignant et infirmier
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 8 à 20 candidats maximum Les délais d'inscription sont indiqués dans le mail de diffusion
Moyens pédagogiques et techniques	• Alternance d'apports théoriques et mises en situations – Analyse de situations (exemple de situations apportées par les apprenants) … • Utilisation du jeu « kipal », vidéo, plaquette sur les soins « bucco-dentaire », clé USB délivré avec le contenu de la formation
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• QCM (pré-post test) • Questionnaire de satisfaction
Profil du formateur	• Psychologue en EMSP (Equipe Mobile de Soins Palliatifs) • Ide en EMSP, Du en soins palliatifs, Diu prise en charge de la douleur par les professionnels de santé • Ide en EMSP, Du en soins palliatifs, Diu hypnose médicale clinique et thérapeutique • Médecin Chef de service Med G Diu approfondissement en soins palliatifs
Contenu	• Le mouvement et la philosophie des Soins Palliatifs • L'écoute et l'accompagnement • Prise en charge de la douleur • Ateliers éthiques : Alimentation en fin de vie, sédation, annonce d'une vérité • La communication verbale, non verbale et les cinq sens à partir de situations concrètes • Le langage non verbal, les cinq sens ; le toucher-massage® (Approche théorique et pratique) • Echanges autour des spécificités en soins infirmiers palliatifs • Les mécanismes de défense des patients et des soignants • La toilette mortuaire • Les différents deuils • La médication en Soins Palliatifs • Missions des Equipes Mobiles en Soins Palliatifs
Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Service Formation** : Mme Anne Laurence SOMMIER : 04 66 49 61 79 Mail : servicefc@ch-mende.fr Mme Sarah TICHIT : 04 66 49 61 88 76 **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpitalLozère	***Prise en charge de la douleur***	05/03/2026

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	2 jours consécutifs (14h)
Tarif	**- 240 € TTC/agent (hors repas)** **- 1300 € TTC/jour/groupe (estimatif)**
Objectifs de la formation	• Identifier les différents types de douleur • Comprendre et appréhender les douleurs induites par les soins • Savoir gérer la douleur du patient et améliorer son confort • Connaitre les méthodes d'évaluation et les traitements • Avoir une communication thérapeutique adapté • Être formé à l'utilisation du MEOPA • Promouvoir et transmettre ses connaissances au sein de l'équipe
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	Aucun pré requis nécessaire
Public	• Infirmier et aide-soignant
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 8 à 15 candidats maximum • Les délais d'inscription sont indiqués dans le mail de diffusion
Moyens pédagogiques et techniques	• Alternance d'apports théoriques et de situations pratiques – Analyse de situations de travail • Support papier, vidéo, diaporama, casque virtuel
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• Quizz (pré et post test) • Evaluation à chaud
Profil du formateur	• IADE (infirmières anesthésiste), DU santé à la prise en charge de la douleur, vice-présidente du CLUD
Contenu	• Rappel législatif (aide-soignant et IDE) • Définition de la douleur : selon l'OMS, 4 composantes, Neurophysiologie de la douleur (les voies de la douleur), Classification de la douleur • Prévention et soulagement des douleurs induites • Evaluation de la douleur (les différentes échelles) • Les thérapeutiques médicamenteuses et complémentaires, paliers de l'OMS, co-analgésie, PCEA, Anesthésie locale et ALR, MEOPA, Techniques complémentaires (toucher-massage, relaxation, sophro, musicothérapie, hypnose…) • Principes d'information, d'éducation et relation soignant-soigné
Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Service Formation** : Mme Anne Laurence SOMMIER : 04 66 49 61 79 Mail : servicefc@ch-mende.fr Mme Sarah TICHIT : 04 66 49 61 88 76 **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpitalLozère	***Actualisation des compétences AS*** ***(en lien avec les compétences définies dans le référentiel de compétences 2021)***	05/03/2026

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	3 jours consécutifs (21h)
Tarif	**- 750 € TTC/agent (hors repas)** **- Tarif de groupe sur demande**
Objectifs de la formation	• Surveiller et analyser l'état clinique des patients en identifiant les signes de changement et les situations à risque, afin d'adapter son intervention. • Réaliser les nouveaux soins autorisés en situation aiguë en respectant les protocoles et en collaborant avec l'infirmier et l'équipe soignante. • Mettre en œuvre des actions de prévention et de sécurité adaptées aux fragilités et aux risques identifiés chez les patients. • Exercer son activité dans une démarche de raisonnement clinique partagé, en contribuant activement à l'évaluation des situations de soins et en assurant la transmission des informations essentielles pour garantir la continuité et la sécurité des prises en charge. • Évaluer et ajuster sa pratique en intégrant une dynamique d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques en équipe
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	Être titulaire du diplôme d'État Aide-Soignant délivré avant la réingénierie du diplôme d'État de 2021
Public	• Aide-soignant diplômé
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 8 à 12 candidats maximum • Les délais d'inscription sont indiqués dans le mail de diffusion
Moyens pédagogiques et techniques	• Alternance d'apports théoriques et de pratiques • Etudes de cas, simulation en santé, travaux de groupe, partage d'expériences
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	Le dispositif d'évaluation des compétences est tel que prévu par l'Arrêté du 26 Février 2025 pour chaque module. *Module A* : Pratique simulée en lien avec les mesures de paramètres et étude de situation en lien aVec le raisonnement clinique. *Module B* : Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée *Module C* : Etude de situation
Profil du formateur	• Formateurs de l'IFMS • Infirmiers spécialisés dans le domaine
Contenu	• Module A : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu • Module B : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster • Module C : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates
Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Service Formation** : Mme Anne Laurence SOMMIER : 04 66 49 61 79 Mail : servicefc@ch-mende.fr Mme Sarah TICHIT : 04 66 49 61 88 76 **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpitalLozère	***Formation socle des ASH*** ***« Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée »***	05/03/2026

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	10 jours en discontinu (70h) (possibilités d'avoir des périodes fractionnées et échelonnées sur une durée de 3 semaines à 2 mois maximum)
Tarif	**- 950 € TTC/agent (hors repas)** **- Tarif de groupe sur demande**
Objectifs de la formation	• Apporter les connaissances de base indispensable pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée, sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants • Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie • Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	• Avoir à minima 3 ans d'ancienneté dans le grade d'ASH • Être volontaire et sélectionné par son employeur
Public	• ASH exerçant en Ehpad, SAAD ou établissement de santé, public ou privé, depuis au moins 3 ans
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 8 à 12 candidats maximum • Les délais d'inscription sont indiqués dans le mail de diffusion
Moyens pédagogiques et techniques	• Apports théoriques • Travaux dirigés, travaux pratiques, analyse des pratiques
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• Tour de table « oral » permettant une adaptation du contenu de la formation • Retour sur expérience est un moyen de voir ce qui est compris et acquis… car selon l'instruction DGOS 6 janvier 2021/cir (12 dec recrut urg métiers du soin), seul le présentéisme suffit pour valider la formation.
Profil du formateur	• Infirmières formatrices en IFAS
Contenu	• Module 1 : Prendre soin de la personne âgée • Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée • Module 3 : Protéger la personne âgée • Module 4 : Aider à la réalisation des soins • 1 jour de bilan à distance de la fin de formation Nb : une attestation de suivi de formation sera remise à chaque agent uniquement si celui-ci a suivi l'intégralité des 70h de formation
Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Service Formation** : Mme Anne Laurence SOMMIER : 04 66 49 61 79 Mail : servicefc@ch-mende.fr Mme Sarah TICHIT : 04 66 49 61 88 76 **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpitalLozère	***Tutorat des stagiaires AS et IDE***	05/03/2026

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	3 jours (2+1 à distance) (21h)
Tarif	• **750 € TTC/agent (hors repas)** • **Tarif de groupe sur demande**
Objectifs de la formation	• Donner des apports théoriques sur : les courants pédagogiques, les apports pédagogiques en soins, le contenu des formations infirmier, aide-soignant, ambulancier • Savoir remplir le livret de stage • Créer un mémo démarche de soin et analyse de situation • Fixer les objectifs de stage pour l'apprenant • Evaluer les compétences du stagiaire • Travailler sur le livret d'accueil propre à chaque service
Prérequis nécessaires pour participer à la formation	• Aucun prérequis nécessaire
Public	• Aide-soignant et Infirmier diplômés
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 8 à 14 candidats maximum • Les délais d'inscription sont indiqués dans le mail de diffusion
Moyens pédagogiques et techniques	• Film, Etude de cas, Travaux pratiques, Analyse des pratiques, Mémo sur la démarche de soins et analyse de situation
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• Simulation situation d'encadrement (grille d'évaluation des objectifs)
Profil du formateur	• Infirmiers spécialisés dans le domaine

Contenu	• Apports théoriques :
	  ○ La formation Infirmière : finalité, durée, crédits européens, unités d'enseignements, modalités pédagogiques, les stages (modalités pédagogiques, objectifs, le port folio en général), les 10 compétences,
	  ○ La formation Aide-Soignant : finalité, durée, modules, modalités pédagogiques, les stages (modalités pédagogiques, objectifs, le port folio en général), les 11 compétences, cursus partiels,
	  ○ Courants pédagogiques,
	  ○ Apports pédagogiques en soins,
	  ○ Composition d'un livret de stage : présentation détaillée des recommandations de composition d'un livret de stage en s'appuyant sur la trame réalisée sur l'IFMS de Mende,
	  ○ Zoom sur les compétences, comment les évaluer (Fiches : acquisition des compétences en stage),
	  ○ Les objectifs de stage du service pour l'étudiant,
	  ○ Comment s'expriment les 10 compétences au sein de mon service ?
	
	Petit plus : A la fin de la formation, chaque participant repart avec une trame de livret d'accueil de l'étudiant/ élève en stage, à personnaliser en fonction de son service. De plus chaque participant aura travaillé sur comment s'exprime chacune des 10 compétences dans son service pour remplir ce livret.

Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Service Formation** : Mme Anne Laurence SOMMIER : 04 66 49 61 79 Mail : servicefc@ch-mende.fr Mme Sarah TICHIT : 04 66 49 61 88 76 **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpitalLozère	**Préparation aux épreuves de sélection pour les formations infirmières et aides-soignantes**	05/03/2026

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	40h
Tarif	**- 1000 € TTC/agent en cas de « financement employeur »** **- 850 € TTC/agent en cas de « financement particulier »**
Objectifs de la formation	• Augmenter les chances de réussite des candidats aux concours grâce à : - un accompagnement personnalisé et individuel - un programme de formation adapté à la modalité de concours
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	Cf « public »
Public	• **FORMATION IDE** Arrêté du 31 juillet 2009 : "Art. 2 - peuvent être admis en première année de formation au diplôme d'Etat d'Infirmier les candidats âgés de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation répondant **à l'une des conditions suivantes** : ✓Les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme ✓Les candidats relevant de la formation professionnelle continue […] et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection [...]" • **FORMATION AS** Arrêté du 10 juin 2021 : "ART. 1 - les formations conduisant au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant [...] sont accessible sans condition de diplôme, par les voies suivantes : la formation initiale [...] ; la formation professionnelle continue [...] ; la validation, parti ou totale, des acquis de l'expérience [...] Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation."
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 8 à 12 candidats maximum • Les délais d'inscription sont indiqués dans le mail de diffusion
Moyens pédagogiques et techniques	• Etudes de cas concrets, méthodes pour la rédaction synthèse, épreuves écrites
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• Test de positionnement, épreuves écrites, oraux blancs
Profil du formateur	• Infirmière formatrice à l'IFMS de MENDE • Cadre de santé, formatrice à l'IFMS de MENDE • Professeur de français au Lycée Notre Dame à MENDE • Professeur de mathématiques au Lycée Notre-Dame à MENDE
Contenu	• Français : synthèse et rédaction(méthodes), conjugaison, orthographe, • Math : de l'addition à la division, pourcentage, proportionnalité, problèmes et conversions, produits en croix, règle de trois, calcul de dose… • Projet professionnel : travail sur le CV • Préparation à l'oral
Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Service Formation** : Mme Anne Laurence SOMMIER : 04 66 49 61 79 Mail : servicefc@ch-mende.fr Mme Sarah TICHIT : 04 66 49 61 88 76 **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpitalLozère	**Compétences vaccinales des infirmiers et des pharmaciens** (Décret n°2023-736 du 8 aout 2023)	05/03/2026

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	10h en E-learning + 11h (4h de visioconférence et 7h de pratique)
Tarif	**- 300 € TTC/agent (hors frais de repas)** **- Tarif de groupe sur demande**
Objectifs de la formation	• Acquérir les connaissances théoriques sur l'immunologie, les principes de la vaccination et le calendrier vaccinal afin de garantir une pratique sécurisée et conforme aux recommandations. • Maîtriser la prescription et l'administration des vaccins en respectant les indications, les contre-indications et les précautions d'usage spécifiques à chaque vaccin. • Développer les compétences techniques nécessaires pour réaliser l'acte vaccinal dans des conditions optimales d'asepsie et de sécurité pour le patient. • Être capable d'informer et d'accompagner les patients en répondant à leurs interrogations et en luttant contre l'hésitation vaccinale à travers une communication adaptée. • Connaître le cadre réglementaire et éthique encadrant la vaccination par les infirmiers, afin d'exercer en toute légalité et en coordination avec les autres professionnels de santé.
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	• Être infirmier ou pharmacien. • Avoir validé la session E-learning « LA VACCINATION, formation en ligne pour les professionnels de santé ». • Avoir fourni l'attestation de réussite au service formation
Public	• Infirmier diplômé d'état • Pharmacien
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 8 à 12 candidats maximum • Les délais d'inscription sont indiqués dans le mail de diffusion
Moyens pédagogiques et techniques	• E-learning , Brainstorming, Apports théoriques • Salle de simulation
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• Simulation en santé • La pratique simulée et un questionnaire portant sur les différents aspects à acquérir sur cette thématique permettront l'évaluation du développement des compétences du participant et la pertinence de l'action de formation. Une attestation de formation sera remise aux candidats uniquement si les modules : théorie et pratique sont validés. Une attestation de présence sera délivrée en cas d'échec à l'évaluation.
Profil du formateur	• Cadres formateurs à l'IFMS
Contenu	• E -learning sur les bases théoriques de la vaccination • Visioconférence animée par un médecin en santé publique, qui traite des actualités, de la surveillance et des aspects réglementaires. • Une session pratique permet aux participants de s'entraîner aux gestes techniques et aux mises en situation pour maîtriser l'ensemble du processus vaccinal
Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Service Formation** : Mme Anne Laurence SOMMIER : 04 66 49 61 79 Mail : servicefc@ch-mende.fr Mme Sarah TICHIT : 04 66 49 61 88 76 **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpitalLozère	**Piccline Midline et PAC**	05/03/2026

Financement de La formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	7 h
Tarif	**- 250 € TTC/agent (hors frais de repas)** **- Tarif de groupe sur demande**
Objectifs de la formation	• Connaitre les différents dispositifs utilisés, • Comprendre leurs modes d'utilisation, • Acquérir les connaissances nécessaires à la surveillance et à l'utilisation des PiccLine et MidLine, • Maîtriser les recommandations en termes d'hygiène, • Pratiquer les soins adaptés auprès des patients.
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	• Avoir le Diplôme d'Etat Infirmier
Public	• Infirmier diplômé d'état
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 8 à 12 candidats maximum • Délais d'inscription indiqués dans le mail de diffusion
Moyens pédagogiques et techniques	• Des apports théoriques seront effectués, le formateur s'appuie sur l'expérience des participants pour mettre en pratique les apports théoriques. • Des ateliers pratiques sur les pansements, la manipulation des voies et le PAC seront organisés.
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• La pratique simulée, l'analyse de pratique et un questionnaire de satisfaction permettront l'évaluation du développement des compétences du participant et la pertinence de l'action de formation.
Profil du formateur	• Formatrice à l'IFMS, Infirmière anesthésiste, Pharmacienne hygiéniste et Infirmière hygiéniste
Contenu	• Apports théoriques sur les dispositifs • Informations sur les recommandations en hygiène • Rappel sur les chambres implantables • Ateliers • Temps d'échange et de réponses aux questions
Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Service Formation** : Mme Anne Laurence SOMMIER : 04 66 49 61 79 Mail : servicefc@ch-mende.fr Mme Sarah TICHIT : 04 66 49 61 88 76 **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpitalLozère – CESU 48 – Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence	**AFGSU 1**	05/03/2026

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	2 Jours consécutifs
Tarif	***- 300 € TTC/agent (hors frais de repas)*** **- Tarif de groupe sur demande**
Objectifs de la formation	• Acquérir les compétences nécessaires à l'identification d'une urgence et sa pris en charge en attendant l'arrivée de l'équipe médicale
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	• Aucun pré-requis
Public	• Tout personnel administratif ou non exerçant dans un établissement de santé ou une structure médico-sociale. Hors professionnels de santé inscrits dans la 4ème partie du code de la santé publique (ex : ASH, AMP, OPQ, agents de soins, travailleurs sociaux, secrétaires…)
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 12 candidats sur le site du contractant ou au CESU 48 (Hôpital Lozère) • Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation
Moyens pédagogiques et techniques	• Apport théorique • Pédagogie active • Echanges, supports visuels
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• Être présent aux 14 heures de formation • Avoir pratiqué l'ensemble des gestes techniques • Evaluation des acquis post formation immédiats • (atteinte des objectifs, sentiments d'efficacité personnelle) Recueil de satisfaction des stagiairisé à une situation d'urgence lors d'une situation simulée
Durée de validité de L'attestation	• 4 ans – recyclage obligatoire avant la fin de la 4 ème année
Profil du formateur	• Equipe pédagogique du CESU48 (2 formateurs par session)
Contenu	• <u>Urgences vitales</u> : ✓ Identifier un danger et protéger ✓ Alerter le SAMU ✓ Identifier l'inconscience et assurer la libération des voies aériennes ✓ Identifier un arrêt cardiaque et de réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) de base avec défibrillateurs automatiques (DAE) ; ✓ Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et de réaliser les gestes adéquats ; ✓ Arrêter une hémorragie externe ; • <u>La prise en charge des urgences potentielles permettant</u> : ✓ D'identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme cutané et/ou osseux et d'effectuer les gestes adéquats ; ✓ De participer au relevage et au brancardage ; ✓ D'identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence ; ✓ D'appliquer les règles élémentaires d'hygiène ; • <u>Les risques collectifs</u> ✓ Identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection adaptée ✓ Identifier son rôle en cas de déclenchement de plan blanc ; ✓ Être sensibilisé aux risques NRBCe
Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Le CESU** : M. ARMAND Damien ou M.CATALANO Hervé : 04 66 49 88.22 Mail : secretariatCESU48@ch-mende.fr **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpitalLozère – Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence	**AFGSU 2**	05/03/2026

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	3 Jours consécutifs
Tarif	***- 430 € TTC/agent (hors frais de repas)*** **- Tarif de groupe sur demande**
Objectifs de la formation	Cf contenu
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	• Aucun pré-requis
Public	- Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du Code de Santé Publique (Médecin, sagefemme, Infirmier IADE, IBODE, Pédicure, aide-soignant, Kinésithérapeute, Ergothérapeute, Manipulateur De radiologie…). - Autres Professionnels de santé non-inscrits au code de la SP mais soumis par textes AFGSU (ambulancier, Auxiliaire ambulancier, Préleveur de laboratoire, aide-Soignant, auxiliaire de Puériculture).
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 12 candidats – site du contractant ou au CESU 48 (Hôpital Lozère) • Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation
Moyens pédagogiques et techniques	• Apport théorique • Pédagogie active • Echanges, supports visuels
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• Être présent aux 21 heures de formation • Avoir pratiqué l'ensemble des gestes techniques • Avoir un comportement adapté à une situation d'urgence lors d'une situation d'urgence
Durée de la validité	• 4 ans - recyclage obligatoire avant la fin de la 4 ème année
Profil du formateur	• Equipe pédagogique du CESU 48 (2 formateurs par session)
Contenu	• <u>La prise en charge des urgences vitales avec le matériel d'urgence</u> (chariot d'urgence, matériel embarqué): ✓ Identifier un danger et protéger - Alerter le SAMU ✓ Identifier l'inconscience et assurer la libération des voies aériennes ✓ Identifier un arrêt cardiaque et de réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (DAE) ✓ Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et de réaliser les gestes adéquats ✓ Mettre en œuvre les appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux ✓ Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence ✓ Prendre en charge une hémorragie externe, extériorisée • <u>La prise en charge des urgences potentielles</u> : ✓ D'identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme cutané et/ou osseux et d'effectuer les gestes adéquats ✓ De participer au relevage et au brancardage ✓ Utiliser le matériel d'immobilisation ✓ Enlever un casque intégral ✓ Faire face à un accouchement inopiné ✓ Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux • <u>Les risques collectifs</u> ✓ Participer à la mise en œuvre de plans sanitaires, plans secours, plans blancs, selon le rôle prévu pour la profession exercée ✓ Être sensibilisé aux risques NRBCe

Texte de référence	• Arrêté du 3 mars 2006 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence • Arrêté du 21 avril 2007 modifiant les arrêtés relatifs aux conditions de délivrance du diplôme d'état de certaines professions de santé • Circulaire du 31 décembre 2007 relative à l'obligation d'obtenir l'AFGSU pour l'exercice de certaines professions de santé • Circulaire du 27 mai 2010 relative à l'obligation d'obtenir l'AFGSU pour l'exercice de certaines professions de santé • Arrêté du 24 avril 2012 relatif à la commission nationale des formations aux soins d'urgences en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux CESU • En fonction des compétences et des situations professionnelles : Identifier les urgences vitales et les prendre en charge en utilisant du matériel de soins d'urgences(chariot d'urgences, matériel d'immobilisation…)S'intégrer dans la mise en œuvre de plans sanitaires, de plan de secours et de plans blancs, selon le rôle prévu pour la profession exercée
Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Le CESU** : M. ARMAND Damien ou M.CATALANO Hervé : 04 66 49 88.22 Mail : secretariatCESU48@ch-mende.fr **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpitalLozère – CESU 48 Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence	**RECYCLAGE AFGSU 1 OU 2**	05/03/2026

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	1 Jour
Tarif	***- 160 € TTC/agent (hors frais de repas)*** **- Tarif de groupe sur demande**
Objectifs de la formation	Renouvellement de l'attestation
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	• Personnes ayant effectué la formation AFGSU niveau 1 ou la formation AFGSU niveau 2 en cours de validité.
Public	• Personnes ayant effectué la formation AFGSU niveau 1 ou la formation AFGSU niveau 2 en cours de validité.
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 12 candidats – site du contractant ou au CESU 48 (Hôpital Lozère) • Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation
Moyens pédagogiques et techniques	• Apport théorique • Pédagogie active • Echanges, supports visuels
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• Être présent aux 14 heures de formation • Avoir pratiqué l'ensemble des gestes techniques • Avoir un comportement adapté à une situation d'urgence lors d'une situation simulée
Durée de la validité	4 ans - recyclage obligatoire avant la fin de la 4 ème année
Profil du formateur	• Equipe pédagogique du CESU48 (2 formateurs par session)
Contenu	Réactualiser les connaissances et les compétences pour la prise en charge des : ✓ Urgences vitales et potentielles ✓ Risques collectifs
Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Le CESU** : M. ARMAND Damien ou M.CATALANO Hervé : 04 66 49 88.22 Mail : secretariatCESU48@ch-mende.fr **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpitalLozère — Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence	**PSC**	05/03/2026

admi

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	1 Jour consécutif ou en demi-journées consécutives ou non consécutives
Tarif	***- 60 € TTC/agent (hors frais de repas)*** **- Tarif de groupe sur demande**
Objectifs de la formation	• Acquérir des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés.
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	• A partir de 10 ans • Aucun pré requis n'est nécéssaire si ce n'est l'inscription administrative à cette formation. Il s'agit avant tout d'une formation destinée au grand public
Public	Toute personne à partir de l'âge de 10 ans
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 10 candidats – site du contractant ou au CESU 48 (Hôpital Lozère) • Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation
Moyens pédagogiques et techniques	• Apport théorique • Pédagogie active • Echanges, supports visuels
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• Être présent aux 14 heures de formation • Avoir pratiqué l'ensemble des gestes techniques • Avoir un comportement adapté à une situation d'urgence lors d'une situation simulée
Profil du formateur	• Formateurs PSC 1 ' 1 formateur par session)
Contenu	• Transmission des information au service de secours d'urgence • Prise en charge d'une victime qui s'étouffe • Prise en charge d'une victime qui saigne abondamment • Prise en charge d'une victime qui est inconsciente et respire • Prise en charge d'une victime qui ne respire plus • Prise en charge d'une victime qui se plaint de malaise • Prise en charge d'une victime qui se plaint d'un traumatisme • Protection et alerte de la victime et des autres personnes et alerte aux populations
Teste de référence	• Un certificat de compétence est délivré, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011, aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de la session
Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Le CESU** : M. ARMAND Damien ou M.CATALANO Hervé : 04 66 49 88.22 Mail : secretariatCESU48@ch-mende.fr **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpitalLozère – Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence	**SST INITIALE**	05/03/2026

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	2 jours
Tarif	***- 180 € TTC/agent (hors frais de repas)*** **- Tarif de groupe sur demande**
Objectifs de la formation	• Mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'établissement et/ou des procédures spécifiques. Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation. A la fin de la formation le participant sera capable de : - connaître les principes de base de la prévention, - repérer les risques, - examiner une victime, - alerter, - secourir une victime jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	• Aucun pré-requis
Public	Toute personne salariée au sein d'une structure publique ou privée
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 4 à 10 candidats maximum - Sur le site du contractant ou au Cesu 48(Hopital Lozere)
Moyens pédagogiques et techniques	• Apport théorique • Pédagogie active • Mises en situation Pratiques • Echanges • supports visuels
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• <u>Modalités d'évaluation des acquis de la formation</u> : - Evaluation continue - Evaluation certificative - Suivi post stage en fonction des particularités de l'entreprise
Durée de validité du certificat	• 24 mois – Recyclage tous les 2 ans
Profil du formateur	• Formateurs SST rattaché au CESU48
Contenu	• <u>Modalités d'animation</u> : • Utilisation du Plan d'action prévention SST et du Plan d'intervention SST. • Utilisation du matériel informatique et du matériel de secours. • Formation essentiellement pratique avec une évaluation continue et certificative.
Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Le CESU** : M. ARMAND Damien ou M.CATALANO Hervé : 04 66 49 88.22 Mail : secretariatCESU48@ch-mende.fr **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpitalLozère / CESU 48 Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence	**MAC SST**	05/03/2026

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	1 jour
Tarif	***- 100 € TTC/agent (hors frais de repas)*** **- Tarif de groupe sur demande**
Objectifs de la formation	• Actualisation sur la prévention des risques de l'entreprise, • Révision de gestes d'urgences • Acquérir de nouveaux gestes basés sur le guide des données techniques SST
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	• Etre titulaire du certificat SST en cours de validité
Public	Toute personne titulaire du certificat SST en cours de validité
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 4 à 10 candidats maximum - Sur le site du contractant ou au Cesu 48(Hopital Lozere)
Moyens pédagogiques et techniques	• Apport théorique • Pédagogie active • Mises en situation Pratiques • Echanges • supports visuels
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• Visualisation des axes d'amélioration selon le vécu des stagiaires dans l'entreprise • Evaluation des connaissances en matière de prévention • Evaluer les gestes par les mises en situation • Evaluation continue et certificative • Certification finale à l'aide de la grille certificative (INRS) portant sur la mise en situation d'accident de travail simulée (action /analyse), le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.
Durée de validité de l'attestation	• 2 ans - Recyclage obligatoire avant la fin de la 2eme année
Profil du formateur	• Formateurs SST rattaché au CESU48(1 formateur par session)
Contenu	• La formation pourra être dispensée en demi-journées consécutives, non consécutives ou en journées consécutives. L'articulation des horaires et durées des demi-journées tiendra compte des horaires de travail de l'entreprise. La durée totale de la session dépendra, comme l'indique le document de référence de l'INRS de l'effectif total des stagiaires.
Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Le CESU** : M. ARMAND Damien ou M.CATALANO Hervé : 04 66 49 88.22 Mail : secretariatCESU48@ch-mende.fr **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpitalLozère / Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence	**FORMATION AUX ACTES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DE L'AIDE MEDICALE URGENTE**	05/03/2026

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	3 jours
Tarif	***- 450 € TTC/agent (hors frais de repas)*** **- Tarif de groupe sur demande**
Objectifs de la formation	• Rechercher et hiérarchiser les informations sur la situation observée et recueillies auprès du patient pour assurer une prise en soin pluriprofessionnelle adaptée, en lien constant avec le médecin régulateur. • Mettre en œuvre les actes professionnels relevant de son domaine de compétence adaptés à un contexte clinique d'intervention auprès de patient pris en charge par les services d'AMU, selon les conditions règlementaires d'application et en lien avec le médecin régulateur.
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	• Être titulaire du DEA d'ambulancier ou équivalent avec diplôme obtenu avant le 1er janvier 2023.
Public	• Ambulanciers titulaire Du DEA ou CCA
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 12 personnes –Lieu Cesu 48/ Hopital Lozère
Moyens pédagogiques et techniques	• Alternance de méthode Pédagogique tout au long de la formation : méthode démonstrative, de découverte, ou d'immersion
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• Évaluation continue des pratiques au cours de mises en situations de soins d'urgence et rapport de stage. • Délivrance d'une attestation de formation et d'une réactualisation de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2, à l'issue de la validation de la formation • Questionnaire de satisfaction (questions ouvertes à réponse courte) immédiat
Durée de validité de l'attestation	/
Profil du formateur	• Equipe pédagogique du CESU48 (2 formateurs par session)
Contenu	• S'intégrer dans le dispositif de l'AMU en tant qu'ambulancier • Connaitre le cadre règlementaire relatif au transport sanitaire, la typologie et les modalités d'application des actes professionnels autorisés dans le cadre de l'AMU • Identifier les conditions techniques de mise en œuvre des actes et leurs risques • Apprécier la gravité d'un tableau clinique urgent • S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des bonnes pratiques • Faire preuve de dextérité dans l'urgence • Évaluer la qualité des actes et identifier les éléments à réajuster • Identifier et sélectionner les informations pertinentes à transmettre au médecin • Transcrire avec exactitude les informations et les actes pour assurer la continuité de la prise en soin • Réaliser les actes professionnels en lien constant avec le médecin : • Prendre la température, les pulsations cardiaques et la pression artérielle par voie non invasive • Recueillir la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique • Administrer en aérosols des produits non médicamenteux • Recueillir le taux de saturation en oxygène ou en monoxyde de carbone par voie non invasive • Évaluer la douleur et observer les manifestations de l'état de conscience • Réaliser des aspirations endotrachéales sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire • Réaliser les actes professionnels sur prescription du médecin selon un tableau clinique identifié

Contenu	• Enregistrer et transmettre un électrocardiogramme à visée diagnostique à l'aide d'un outil automatisé • Administration en aérosols ou pulvérisation de produits médicamenteux • Administration par voie orale ou intra nasale de produits médicamenteux • Administration de produits médicamenteux par stylo auto-injecteur • Recueil de l'hémoglobinémie • Réactualiser les connaissances en lien avec l'AFGSU, dont la prise en charge de l'ACR et les situations sanitaires exceptionnelles
Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Le CESU** : M. ARMAND Damien ou M.CATALANO Hervé : 04 66 49 88.22 Mail : secretariatCESU48@ch-mende.fr **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpitalLozère / Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence	**Simulation IN SITU à l'urgence vitale**	05/03/2026

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	3h30
Tarif	***- 1000 € TTC/groupe In Situ (hors frais de repas et de déplacement)***
Objectifs de la formation	• Augmenter la capacité de réaction des apprenants face aux situations d'urgences médicales • • Prendre en compte les spécificités de l'environnement de travail habituel.
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	• Formation AFGSU à jours
Public	• Equipe médicale et paramédicale
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• Nombre de participant : En fonction de l'effectif théorique du service • Sur le site du contractant
Moyens pédagogiques et techniques	• Mise en situation en simulation in situ Débriefing
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• Formative
Profil du formateur	• Equipe pédagogique du CESU48 dont 1 Formateur médecin (2 formateurs par session)
Contenu	• La prise en charge des urgences vitales avec le matériel d'urgence de la structure (chariot d'urgence, matériel embarqué) • Découverte de l'algorithme de prise en charge ABCDE • La prise en charge des situations d'urgences potentielles définies avec la structure parmi : ✓ Identifier la situation et agir dans le cadre d'une détresse respiratoire aigue ✓ Identifier la situation et agir dans le cadre d'une détresse neurologique ✓ Identifier la situation et agir dans le cadre d'une prise de toxique ou intoxication médicamenteuse volontaire ✓ Identifier la situation et agir dans le cadre d'un traumatisme sévère ✓ Identifier la situation et agir dans le cadre d'un arrêt cardio respiratoire
Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Le CESU** : M. ARMAND Damien ou M.CATALANO Hervé : 04 66 49 88.22 Mail : secretariatCESU48@ch-mende.fr **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpital Lozère — Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence	**AFGSU 1** **Attestation de Formation aux Gestes de soins et d'Urgences (niveau1)**	05/03/2026

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	2 Jours consécutifs
Tarif	***- 300 € TTC/agent (hors frais de repas)*** **- Tarif de groupe sur demande**
Objectifs de la formation	• Acquérir les compétences nécessaires à l'identification d'une urgence et à sa prise en charge en attendant l'arrivée de l'équipe médicale
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	• l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 destinée à tout personnel, administratif ou non, voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale
Public	• Tout personnel administratif ou non exerçant dans un établissement de santé ou une structure médico-sociale. Hors professionnels de santé inscrits dans la 4ème partie du code de la santé publique (ex : ASH, AMP, OPQ, agents de soins, travailleurs sociaux, secrétaires…)
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 12 candidats sur site du contractant ou au Cesu 48(Hopital Lozere) • Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation
Moyens pédagogiques et techniques	• Apport théorique • Pédagogie active • Echanges, supports visuels
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• Etre présent aux 14 heures de formation • Avoir pratiqué l'ensemble des gestes techniques • Évaluation des acquis post formation immédiats • (atteinte des objectifs, sentiment d'efficacité personnelle)Recueil de satisfaction des stagiairesé à une situation d'urgence lors d'une situation simulée .
Durée de validité de l'attestation	• 4 ans - Recyclage obligatoire avant la fin de la 4eme année
Profil du formateur	• Equipe pédagogique du CESU48 (2 par session)
Contenu	• <u>Urgences vitales</u> : ✓ Identifier un danger et protéger ✓ Alerter le SAMU ✓ Identifier l'inconscience et assurer la libération des voies aériennes ✓ Identifier un arrêt cardiaque et de réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) de base avec défibrillateurs automatiques (DAE) ; ✓ Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et de réaliser les gestes adéquats ; ✓ Arrêter une hémorragie externe ; • <u>La prise en charge des urgences potentielles permettant</u> : ✓ D'identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme cutané et/ou osseux et d'effectuer les gestes adéquats ; ✓ De participer au relevage et au brancardage ; ✓ D'identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence ; ✓ D'appliquer les règles élémentaires d'hygiène ; • <u>Les risques collectifs</u> ✓ Identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection adaptée ✓ Identifier son rôle en cas de déclenchement de plan blanc ; ✓ Être sensibilisé aux risques NRBCe
Texte de référence	• Arrêté du 3 mars 2006 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'Urgence • Arrêté du 24 avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux CESU • En fonction des compétences et des situations professionnelles : Reconnaître les urgences vitales et potentielles, savoir réagir face à l'urgence seule ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale, appliquer les consignes de sécurité après identification d'une urgence à caractère médical.
Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Le CESU** : M. ARMAND Damien ou M.CATALANO Hervé : 04 66 49 88.22 Mail : secretariatCESU48@ch-mende.fr **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpitalLozère / CESU 48 Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence	**AFGSU 2** **Attestation de Formation aux Gestes de soins et d'Urgences (niveau 2)**	05/03/2026

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	3 Jours consécutifs
Tarif	***- 430 € TTC/agent (hors frais de repas)*** **- Tarif de groupe sur demande**
Objectifs de la formation	Acquérir les compétences nécessaires à l'identification d'une urgence et à sa prise en charge en attendant l'arrivée de l'équipe médicale
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	• l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 destinée aux professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique.
Public	- Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du Code de Santé Publique (Médecin, sagefemme, Infirmier IADE, IBODE, Pédicure, aide-soignant, Kinésithérapeute, Ergothérapeute, Manipulateur De radiologie…). - Autres Professionnels de santé non-inscrits au code de la SP mais soumis par textes AFGSU (ambulancier, Auxiliaire ambulancier, Préleveur de laboratoire, aide-Soignant, auxiliaire de Puériculture).
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 12 candidats - sur site du contractant ou au Cesu 48(Hopital Lozere) • Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation
Moyens pédagogiques et techniques	• Apport théorique • Pédagogie active • Echanges, supports visuels
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• Etre présent aux 21 heures de formation • Avoir pratiqué l'ensemble des gestes techniques • Avoir un comportement adapté à une situation d'urgence lors d'une situation simulée
Durée de validité de l'attestation	• 4 ans - Recyclage obligatoire avant la fin de la 4eme année
Profil du formateur	• Equipe pédagogique du CESU48 (2 formateurs par session)
Contenu	• <u>La prise en charge des urgences vitales avec le matériel d'urgence</u> (chariot d'urgence, matériel embarqué): ✓ Identifier un danger et protéger - Alerter le SAMU ✓ Identifier l'inconscience et assurer la libération des voies aériennes ✓ Identifier un arrêt cardiaque et de réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (DAE) ✓ Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et de réaliser les gestes adéquats ✓ Mettre en œuvre les appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux ✓ Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence ✓ Prendre en charge une hémorragie externe, extériorisée • <u>La prise en charge des urgences potentielles</u> : ✓ D'identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme cutané et/ou osseux et d'effectuer les gestes adéquats ✓ De participer au relevage et au brancardage ✓ Utiliser le matériel d'immobilisation ✓ Enlever un casque intégral ✓ Faire face à un accouchement inopiné ✓ Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux • <u>Les risques collectifs</u> ✓ Participer à la mise en œuvre de plans sanitaires, plans secours, plans blancs, selon le rôle prévu pour la profession exercée ✓ Être sensibilisé aux risques NRBCe
Texte de référence	**TEXTES DE REFERENCE** • Arrêté du 3 mars 2006 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'Urgence • Arrêté du 21 avril 2007 modifiant les arrêtés relatifs aux conditions de délivrance du diplôme d'Etat de certaines professions de santé • Circulaire du 31 décembre 2007 relative à l'obligation d'obtenir l'AFGSU pour l'exercice de certaines professions de santé. • Circulaire du 27 mai 2010 relative à l'obligation d'obtenir l'AFGSU pour l'exercice de certaines professions de santé. • Arrêté du 24 avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux CESU • En fonction des compétences et des situations professionnelles : Identifier les urgences vitales et les prendre en charge en utilisant du matériel de soins d'urgence (chariot, d'urgence, matériel d'immobilisation…). S'intégrer dans la mise en oeuvre de plans sanitaires, de plans de secours et de plans blancs, selon le rôle prévu pour la profession exercée.

Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Le CESU** : M. ARMAND Damien ou M.CATALANO Hervé : 04 66 49 88.22 Mail : secretariatCESU48@ch-mende.fr **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpitalLozère / CESU 48 Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence	**RECYCLAGE AFGSU 1 OU 2** **Recyclage Attestation de Formation aux Gestes de soins et d'Urgences (niveau1 et 2)**	05/03/2026

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	1 Jour
Tarif	***- 160 € TTC/agent (hors frais de repas)*** **- Tarif de groupe sur demande**
Objectifs de la formation	Renouvellement de l'attestation
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	• Personnes ayant effectué la formation AFGSU niveau 1 ou la formation AFGSU niveau 2 en cours de validité.
Public	• Personnes ayant effectué la formation AFGSU niveau 1 ou la formation AFGSU niveau 2 en cours de validité.
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 12 candidats sur site du contractant ou au Cesu 48(Hopital Lozere) • Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation
Moyens pédagogiques et techniques	• Apport théorique • Pédagogie active • Echanges, supports visuels
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• Etre présent aux 7 heures de formation • Avoir pratiqué l'ensemble des gestes techniques • Avoir un comportement adapté à une situation d'urgence lors d'une situation simulée
Durée de validité de l'attestation	• 4 ans - Recyclage obligatoire avant la fin de la 4eme année
Profil du formateur	• Equipe pédagogique du CESU48 (2 formateurs par session)
Contenu	Réactualiser les connaissances et les compétences pour la prise en charge des : ✓ Urgences vitales et potentielles ✓ Risques collectifs
Texte de référence	• Renouvellement de l'attestation : ✓ Arrêté du 3 mars 2006 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence ✓ Arrêté du 24 avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux CESU
Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Le CESU** : M. ARMAND Damien ou M.CATALANO Hervé : 04 66 49 88.22 Mail : secretariatCESU48@ch-mende.fr **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpitalLozère / CESU 48 Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence	**PSC** **Prévention et Secours Civiques**	05/03/2026

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	1 Jour
Tarif	***- 60 € TTC/agent (hors frais de repas)*** **- Tarif de groupe sur demande**
Objectifs de la formation	• Acquérir des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés.
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	• A partir de 10 ans • Aucun pré requis n'est nécessaire si ce n'est l'inscription administrative à cette formation. Il s'agit avant tout d'une formation destinée au grand public
Public	Toute personne à partir de l'âge de 10 ans
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 10 candidats - sur site du contractant ou au Cesu 48(Hopital Lozere) • Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation
Moyens pédagogiques et techniques	• Apport théorique • Pédagogie active • Echanges, supports visuels
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• Etre présent aux 7 heures de formation • Avoir pratiqué l'ensemble des gestes techniques • Avoir un comportement adapté à une situation d'urgence lors d'une situation simulée
Profil du formateur	• Formateurs PSC 1 (1 formateur par session)
Contenu	• Transmissions des informations au service de secours d'urgence • Prise en charge d'une victime qui s'étouffe • Prise en charge d'une victime qui saigne abondamment • Prise en charge d'une victime qui est inconsciente et respire • Prise en charge d'une victime qui ne respire plus • Prise en charge d'une victime qui se plaint de malaise • Prise en charge d'une personne qui se plaint d'un traumatisme • Protection et l'alerte de la victime et des autres personnes et alerte aux populations
Texte de référence	• Un certificat de compétences est délivré, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011, aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de la session
Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Le CESU** : M. ARMAND Damien ou M.CATALANO Hervé : 04 66 49 88.22 Mail : secretariatCESU48@ch-mende.fr **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr

hôpitalLozère – Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence	**SST INITIALE** ***Sauveteur secouriste du travail initial***	*05/03/2026* *Version 1*

Financement de la formation	*Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)*
Durée	*2 jours*
Tarif	***- 180 € TTC/agent (hors frais de repas)*** ***- Tarif de groupe sur demande***
Objectifs de la formation	• *Mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'établissement et/ou des procédures spécifiques. Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation.* *A la fin de la formation le participant sera capable de :* *- connaître les principes de base de la prévention,* *- repérer les risques, - examiner une victime,* *- alerter,* *- secourir une victime jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés*
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	• *Aucun pré-requis*
Public	*Toute personne salariée au sein d'une structure publique ou privée*
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• *4 à 10 candidats maximum - Sur le site du contractant ou au Cesu 48(Hopital Lozere)*
Moyens pédagogiques et techniques	• *Apport théorique* • *Pédagogie active* • *Mises en situation Pratiques* • *Echanges* • *supports visuels*
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• *<u>Modalités d'évaluation des acquis de la formation</u> :* *- Evaluation continue* *- Evaluation certificative* *- Suivi post stage en fonction des particularités de l'entreprise*
Durée de validité du certificat	• *24 mois – Recyclage tous les 2 ans*
Profil du formateur	• *Formateurs SST rattaché au CESU48*
Contenu	• *<u>Modalités d'animation</u> :* • *Utilisation du Plan d'action prévention SST et du Plan d'intervention SST.* • *Utilisation du matériel informatique et du matériel de secours.* • *Formation essentiellement pratique avec une évaluation continue et certificative.*
Contact	*Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter :* ***Le CESU*** *:* *M. ARMAND Damien ou M.CATALANO Hervé : 04 66 49 88.22* *Mail : secretariatCESU48@ch-mende.fr* ***Référent handicap*** *:* *Mme IVORRA : 04 66 49 88 51* *Mail : referenthandicap@ch-mende.fr*

hôpitalLozère – Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence	**MAC SST** ***Maintien et Actualisation des compétences en Sauveteur secourisme du travail***	*05/03/2026* *Version 1*

Financement de la formation	*Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)*
Durée	*1 jour*
Tarif	***- 100 € TTC/agent (hors frais de repas)*** ***- Tarif de groupe sur demande***
Objectifs de la formation	• *Actualisation sur la prévention des risques de l'entreprise,* • *Révision de gestes d'urgences* • *Acquérir de nouveaux gestes basés sur le guide des données techniques SST*
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	• *Etre titulaire du certificat SST en cours de validité*
Public	*Toute personne titulaire du certificat SST en cours de validité*
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• *4 à 10 candidats maximum - Sur le site du contractant ou au Cesu 48(Hopital Lozere)*
Moyens pédagogiques et techniques	• *Apport théorique* • *Pédagogie active* • *Mises en situation Pratiques* • *Echanges* • *supports visuels*
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• *Visualisation des axes d'amélioration selon le vécu des stagiaires dans l'entreprise* • *Evaluation des connaissances en matière de prévention* • *Evaluer les gestes par les mises en situation* • *Evaluation continue et certificative* • *Certification finale à l'aide de la grille certificative (INRS) portant sur la mise en situation d'accident de travail simulée (action /analyse), le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.*
Durée de validité de l'attestation	• *2 ans - Recyclage obligatoire avant la fin de la 2eme année*
Profil du formateur	• *Formateurs SST rattaché au CESU48(1 formateur par session)*
Contenu	• *La formation pourra être dispensée en demi-journées consécutives, non consécutives ou en journées consécutives. L'articulation des horaires et durées des demi-journées tiendra compte des horaires de travail de l'entreprise. La durée totale de la session dépendra, comme l'indique le document de référence de l'INRS de l'effectif total des stagiaires.*
Contact	*Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter :* ***Le CESU*** *:* *M. ARMAND Damien ou M.CATALANO Hervé : 04 66 49 88.22* *Mail : secretariatCESU48@ch-mende.fr* ***Référent handicap*** *:* *Mme IVORRA : 04 66 49 88 51* *Mail : referenthandicap@ch-mende.fr*

hôpitalLozère / Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence	**FORMATION AUX ACTES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DE L'AIDE MEDICALE URGENTE**	05/03/2026 Version 1

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	3 jours
Tarif	***- 450 € TTC/agent (hors frais de repas)*** **- Tarif de groupe sur demande**
Objectifs de la formation	• Rechercher et hiérarchiser les informations sur la situation observée et recueillies auprès du patient pour assurer une prise en soin pluriprofessionnelle adaptée, en lien constant avec le médecin régulateur. • Mettre en œuvre les actes professionnels relevant de son domaine de compétence adaptés à un contexte clinique d'intervention auprès de patient pris en charge par les services d'AMU, selon les conditions règlementaires d'application et en lien avec le médecin régulateur.
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	• Être titulaire du DEA d'ambulancier ou équivalent avec diplôme obtenu avant le 1er janvier 2023.
Public	• Ambulanciers titulaire Du DEA ou CCA
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• 12 personnes –Lieu Cesu 48/ Hopital Lozère
Moyens pédagogiques et techniques	• Alternance de méthode Pédagogique tout au long de la formation : méthode démonstrative, de découverte, ou d'immersion
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• Évaluation continue des pratiques au cours de mises en situations de soins d'urgence et rapport de stage. • Délivrance d'une attestation de formation et d'une réactualisation de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2, à l'issue de la validation de la formation • Questionnaire de satisfaction (questions ouvertes à réponse courte) immédiat
Durée de validité de l'attestation	/
Profil du formateur	• Equipe pédagogique du CESU48 (2 formateurs par session)
Contenu	• S'intégrer dans le dispositif de l'AMU en tant qu'ambulancier • Connaitre le cadre règlementaire relatif au transport sanitaire, la typologie et les modalités d'application des actes professionnels autorisés dans le cadre de l'AMU • Identifier les conditions techniques de mise en œuvre des actes et leurs risques • Apprécier la gravité d'un tableau clinique urgent • S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des bonnes pratiques • Faire preuve de dextérité dans l'urgence • Évaluer la qualité des actes et identifier les éléments à réajuster • Identifier et sélectionner les informations pertinentes à transmettre au médecin • Transcrire avec exactitude les informations et les actes pour assurer la continuité de la prise en soin • Réaliser les actes professionnels en lien constant avec le médecin : • Prendre la température, les pulsations cardiaques et la pression artérielle par voie non invasive • Recueillir la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique • Administrer en aérosols des produits non médicamenteux • Recueillir le taux de saturation en oxygène ou en monoxyde de carbone par voie non invasive • Évaluer la douleur et observer les manifestations de l'état de conscience • Réaliser des aspirations endotrachéales sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire • Réaliser les actes professionnels sur prescription du médecin selon un tableau clinique identifié

hôpitalLozère – Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence	**Simulation IN SITU à l'urgence vitale**	05/03/2026 Version 1

Financement de la formation	Financeur de la branche lié au domaine d'activité (ANFH, OPCO…)
Durée	3h30
Tarif	***- 1000 € TTC/groupe In Situ (hors frais de repas et de déplacement)***
Objectifs de la formation	• Augmenter la capacité de réaction des apprenants face aux situations d'urgences médicales • • Prendre en compte les spécificités de l'environnement de travail habituel.
Pré-requis nécessaires pour participer à la formation	• Formation AFGSU à jours
Public	• Equipe médicale et paramédicale
Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation	• Nombre de participant : En fonction de l'effectif théorique du service • Sur le site du contractant
Moyens pédagogiques et techniques	• Mise en situation en simulation in situ Débriefing
Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation	• Formative
Profil du formateur	• Equipe pédagogique du CESU48 dont 1 Formateur médecin (2 formateurs par session)
Contenu	• La prise en charge des urgences vitales avec le matériel d'urgence de la structure (chariot d'urgence, matériel embarqué) • Découverte de l'algorithme de prise en charge ABCDE • La prise en charge des situations d'urgences potentielles définies avec la structure parmi : ✓ Identifier la situation et agir dans le cadre d'une détresse respiratoire aigue ✓ Identifier la situation et agir dans le cadre d'une détresse neurologique ✓ Identifier la situation et agir dans le cadre d'une prise de toxique ou intoxication médicamenteuse volontaire ✓ Identifier la situation et agir dans le cadre d'un traumatisme sévère ✓ Identifier la situation et agir dans le cadre d'un arrêt cardio respiratoire
Contact	Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription vous pouvez contacter : **Le CESU** : M. ARMAND Damien ou M.CATALANO Hervé : 04 66 49 88.22 Mail : secretariatCESU48@ch-mende.fr **Référent handicap** : Mme IVORRA : 04 66 49 88 51 Mail : referenthandicap@ch-mende.fr